

**EPE-ALGERIE TELECOM-SPA**

**Direction Opérationnelle des télécommunications d'Ain-Temouchent**  
**Sous-direction Technique Opérationnelle**

Réf : AT/DOT46/SDTO/DRA/CRU / 188 2023

**Le Directeur Opérationnel des télécommunications**  
**De la wilaya D'AIN TEMOUCHENT.**

**A**

**Monsieur le Gérant de l'entreprise**  
**BOUKHADIA MOHAMED**  
**SIS a CITE 290 LOGTS N 259**  
**TIARET**

**Objet : Mise en demeure N°01.**

**Projet : Travaux de développement de réseau ODN.**

**Site : Cité 155 logts AIN LARBAA /SIDI SAFI.**

- Vu le contrat d'adhésion des Travaux de remplacement, réparation et accessoirement de développement du réseau de distribution optique ODN N° 35/2021 et reconduction N°30/2022 du 16/02/2023 conclu avec l'entreprise BOUKHADIA MOHAMED.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° 56/2023 du 04/04/2023 notifié par l'entreprise BOUKHADIA MOHAMED le 18/04/2023.
- Vu le procès-verbal d'ouverture de chantier du 18-04-2023 ;
- Vu l'absence total des moyens humaines et matériels sur chantier contrairement aux engagements des moyens humaines et matériels du 04/02/2021 annexés au contrat d'adhésion N° 35/2021 et reconduction N°30/2022 du 16/02/2023
- Vu le retard non justifier enregistré de la levée des réserves constatées par la commission de réception et mentionnées sur le PV de constat le 22/11/2023.

De ce qui procède :

L'entreprise BOUKHADIA MOHAMED représenté par son gérant est mise en demeure pour dans un délai de (08) huit jours à compte de la date de la publication de ladite mise en demeure sur site WEB d'Algérie télécom et avec les voies règlementaires.

A l'effet de :

- Procéder à la levée es réserves constatées par la commission de réception et mentionnés sur le procès –verbal de constat le 22/11/2023.
- Livrer le projet dans les plus brefs délais.

Faute par l'entreprise de satisfaire le présent courriel, Algérie télécom se réserve le droit de prendre les mesures administratives et règlementaire à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.



AIN TEMOUCHENT, le 28/11/2023  
Le Directeur Opérationnel

ALGERIE TELECOM DOT 46  
Directeur Opérationnel des  
Télécommunications

Signé: Mr. BARAKI Djilali